

Du 22/01/2018 au 28/02/2018

50€ remboursés sur demande

Sur l'achat d'un mobile de 51€ ou plus, pour la souscription d'un forfait Sensation 20Go et +.
Coupon valable uniquement pour les clients ayant effectué un achat sur le site web www.bouyguetelecom.fr
ou en télévente et habitant dans les départements éligibles⁽¹⁾

• Participation Internet

Participez, avec la référence AR35, en vous connectant sur :

www.offres-de-remboursement-bouygues-telecom.com/AR35

ou en flashant le QR code ci-dessous :



Vous pourrez suivre l'état d'avancement de votre dossier sur le site internet

• Participation Courrier

1/ Joindre une copie de la facture, correspondant à l'achat de votre mobile entre le 22/01/2018 et le 28/02/2018, en entourant la date d'achat, le montant du mobile.

2/ Joindre une copie de confirmation de la commande, en entourant le nom du forfait souscrit

3/ Joindre un RIB comportant les codes IBAN et BIC.

Renvoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard avant le 28/03/2018 à l'adresse suivante :

AR35 - Offre locale 50€ remboursés Web - TLV
Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf Cedex

Je confirme joindre à mon courrier les pièces justificatives et le RIB cités ci-dessus

Signature

AR35 - Offre locale 50€ remboursés du 22/01/2018 au 28/02/2018

Coupon-réponse à remplir dans son intégralité*, en lettres majuscules et à retourner à l'adresse suivante : AR35 - Offre locale 50€ remboursés Web - TLV
Sogec Gestion - 91973 Courtaboeuf Cedex

NOM

PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Adresse email @

N° de mobile

*Tous les champs sont obligatoires

J'accepte de recevoir des informations commerciales de Réseau Club Bouygues Telecom par courrier électronique.

Sauf opposition, les informations contenues dans la présente demande sont utilisées par Réseau Clubs Bouygues Telecom pour l'exploitation et la promotion de son service et, le cas échéant, de ses partenaires. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données auprès de : Réseau Clubs Bouygues Telecom Direction informatique - Informatique et Libertés - Le Technopôle - 13-15 avenue du Maréchal Juin - 92369 Meudon.

• Renseignements et suivi de la demande

Pour suivre l'état d'avancement de votre dossier et pour tout renseignement :
appeler le 01 70 56 59 18⁽²⁾ (du lundi au samedi de 8h à 20h) prix d'un appel national non surtaxé
ou allez sur www.offres-de-remboursement-bouygues-telecom.com

Date limite de réclamation : 28/04/2018

Vous serez averti par SMS de votre remboursement.

Engagement 24 mois. Offre valable du 22/01/2018 au 28/02/2018, pour toute souscription à un forfait Sensation avec mobile 20Go et + (à partir de 36.99€/mois) sur le site web www.bouyguetelecom.fr ou par téléphone.

(1) Offre réservée à toute personne résidant dans l'un des départements suivants : (04) Alpes-de-Haute-Provence, (14) Calvados, (21) Côte-d'Or, (39) Jura, (41) Loir-et-Cher, (53) Mayenne, (61) Orne, (82) Tarn-et-Garonne, (2A / 20) Corse-du-Sud, (2B / 20) Haute-Corse
50€ remboursés sur demande pour l'achat d'un mobile de 51€ et + par virement bancaire sous 8 semaines après réception de votre demande complète et conforme (sauf situation d'impayé ou résiliation).

Offre limitée à un remboursement par ligne Sensation 20 Go et +, même prénom, même nom et même adresse postale. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne sera pas prise en compte. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 28/04/2018.